

COMMUNE DE TOUFFREVILLE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
10 juillet 2020

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 8  
Nombre de votants : 10

L'AN DEUX MIL VINGT,

Le vendredi 10 juillet, à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code Electoral s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Madame GERARD, Maire, en séance publique.

⇒ Étaient présents: Mesdames GERARD et LEGRIX, Messieurs AULNETTE, BERTRAND, ROUSSEL, FREMONT, BEUZELIN et LAMY

Etaient absents: Monsieur GROUSSARD qui a donné pouvoir à Monsieur ROUSSEL, Madame DENOLLE et Monsieur MARIE qui a donné pouvoir à Madame GERARD

⇒ Madame LEGRIX a été élue secrétaire.

Après lecture, le Procès-Verbal de la réunion du 05 juillet 2020 est accepté et signé, à l'unanimité.

A titre liminaire, Madame le Maire informe son conseil :

- Qu'elle a changé le mot de passe de la boîte mail de la mairie,
- Que suite aux élections du maire et des adjoints, elle a rédigé un premier bulletin à l'attention des habitants qui sera envoyé par mail, et distribué dans les boîtes aux lettres des familles qui n'ont d'adresse mail,
- Qu'elle a rencontré madame DUBOIS GALLAIS trésorière pour parler du vote de notre budget et de nos taux d'imposition,
- Qu'elle a demandé une dérogation afin que notre budget puisse être voté au-delà du 31/07/2020.

**2020-58 DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES**

La séance a été ouverte par Madame Annie-France GERARD, Maire, qui après appel nominal a dénombré huit conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la Loi 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Madame LEGRIX a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

En application de l'article R133 du Code Electoral, le bureau électoral est Présidé par le Maire ou son suppléant et est composé des 2 plus âgés et des 2 plus jeunes conseillers municipaux présents. Le bureau est donc Présidé par Madame GERARD et comprend les deux conseillers les plus âgés: Madame GERARD et Monsieur AULNETTE, les deux conseillers les plus jeunes : Messieurs FREMONT et BEUZELIN ;

Madame le Maire a invité son Conseil à procéder à l'élection du délégué de la commune.

### **Election du Délégué**

Les Conseillers Municipaux ont voté à l'appel de leur nom.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> TOUR de scrutin

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Madame GERARD Annie-France 10.

Madame GERARD a été proclamée Déléguée de la Commune de TOUFFREVILLE en vue de l'Election des Sénateurs et a déclaré accepter le mandat.

Madame le Maire a invité son Conseil à procéder à l'élection des suppléants de la commune.

### **Election des 3 Suppléants**

Les Conseillers Municipaux ont voté à l'appel de leur nom.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> TOUR de scrutin

Nombre de votants: 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Monsieur ROUSSEL Carl : 10, Madame LEGRIX Sergine : 10 et Monsieur AULNETTE Franck : 8, Monsieur BEUZELIN Matthieu : 1 et Monsieur FREMONT Julien : 1.

Monsieur ROUSSEL a été proclamé Suppléant de la Commune de TOUFFREVILLE en vue de l'Election des Sénateurs et a déclaré accepter le mandat.

Madame LEGRIX Sergine a été proclamée Suppléante de la Commune de TOUFFREVILLE en vue de l'Election des Sénateurs et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur AULNETTE a été proclamé Suppléant de la Commune de TOUFFREVILLE en vue de l'Election des Sénateurs et a déclaré accepter le mandat.

### **Divers**

- Il est demandé à Madame SAMSON de sortir plusieurs dossiers afin qu'ils puissent être étudiés par le Conseil Municipal (déclaration de sinistre suite au vol commis dans notre maison avant sa vente, le contrat de travail de l'agent d'entretien...)
- Il a été envisagé d'organiser des journées de nettoyage de la commune.
- Les devis de réparation du matériel d'entretien ont été regardés avant que le conseil ne délibère sur leurs signatures ou pas, un état du matériel nécessaire à l'agent d'entretien a été dressé verbalement avant que le conseil municipal n'en délibère.

La séance est levée à 20 h 00 mn

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Les membres présents ont signé